

TARIFS

Chambre particulière demandée Hospitalisation.....	49 €
Chambre particulière demandée Ambulatoire.....	39 €
Accompagnant :	
Petit déj. :	2.50 €
Midi :	10 €/repas
Repas « léger » :	5 €/repas
Soir :	8€/repas
Lit accompagnant :	4 €/jr (gratuit pour le parent d'un enfant de moins de 10 ans).

TELEVISION TÉLÉPHONE MULTIMÉDIA

Un écran tactile au lit de chaque patient permet d'accéder à la Télévision HD (bouquet TNT), la téléphonie (consommation en supplément), la presse, la radio, la location de films VOD (séances payantes), internet et accès wifi.

Tarif : 8 €/jour. A activer au bureau des entrées ou depuis votre écran avec votre carte bancaire.

Si vous le souhaitez, un appareil de télévision peut vous être loué.



Caution de 100 € pour avance sur frais de séjour.

Un forfait journalier de 18 € et la participation forfaitaire d'un montant de 18 € seront réglés par le patient ou par la mutuelle si une convention existe.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les actes thérapeutiques ou diagnostiques pratiqués au cours d'une hospitalisation et dont le montant est égal ou supérieur à 91€ : Le séjour sera pris en compte par la CPAM ou autres régimes (ex. : E111, CPAM migrants, etc...). Le forfait journalier et la participation forfaitaire d'un montant de 20€ seront réglés par la mutuelle (selon convention) ou le patient.